

### Gouvernance du CLS – Schéma d'organisation<sup>1</sup>

Niveaux de gouvernance	Signataires	Partenaires
<b>Niveau politique et décisionnel</b>	<b>Comité de pilotage politique</b> - Décisions, validations, engagements budgétaires - Composé de décideurs ou de leur représentants délégués ds institutions signataires	<b>Espace de concertation politique.</b> - Soit très structuré = Comité de pilotage élargis, - Soit peu structuré = Table de concertation Concerne les responsables d'institutions partenaires du CLS et/ou susceptibles d'en devenir signataires
<b>Niveau technique et professionnel</b>	<b>Comité de pilotage technique et professionnel</b> Elabore les cadres, propose les engagements suit la mise en œuvre, ... Composé des professionnels des institutions signataires	<b>Espace de concertation technique.</b> - Très ou peu structuré <sup>2</sup> . - Concerne l'ensemble des partenaires et acteurs professionnels en relation de près ou de loin avec la démarche du CLS.
<b>Niveau animation et coordination</b>	<b>1/ Fonction cadre d'animation et de coordination<sup>3</sup></b> - Fonction partagée et non déléguée - Equipe d'animation paritaire porte l'animation transversale. - Equipe composée de professionnels engagés dans l'animation issus des institutions signataires (Collectivités locales / DT ARS / Unités territoriales CG / ...)  <b>2/ Animation et coordination locale</b> - Fonction ressource déléguée. - C'est le coordinateur du CLS	<b>Espace de coordination et d'articulation</b> structurées : - Des réseaux, dispositifs, services, ... déployés dans le territoire dans le cadre du CLS. - Des services et référents des différents partenaires dont l'engagement est nécessaire au déploiement du CLS

**Notes :**

<sup>1</sup> Il s'agit d'un schéma d'organisation générique de base qui repère et différencie les différents niveaux. Il peut être traduit dans des organisations différentes, plus simples ou plus complexes selon les réalités, les besoins et les stades de développement du CLS.

<sup>2</sup> Idem Espace de concertation politique.

<sup>3</sup> La fonction cadre d'animation peu se superposer ou se distinguer du Comité de pilotage technique et professionnel (en fait essentiellement selon le nombre de signataires et la complexité de l'ingénierie d'une part et le stade de développement de la démarche du CLS d'autre part).